

	COMITÉ DIRECTEUR FC PROCÈS-VERBAUX ANNÉE 2020	Pages : 1/16
		2020
Rédacteur : Plusieurs rédacteurs		Ref : 200331

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
10 janvier 2020**

Au bureau de France cricket.

Début de séance programmé : 18h00

Quorum (5/12) atteint à 18h20

1. Émargement

Présents à 18h20, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD); James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Maëlle Cargouët (MC). Balaji CADIRVELOU (BC)

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ Directeur Sportif (SD) ; Sendhil TAMBIDOURE, agent de développement (ST).

Excusés : Miriam Romero (MR)

Arrivées tardives annoncées : Michel SARAVANAN (MS) ; Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Sivakaran SARAVANANE(SS).

Absent non excusé : Vincent LUXMAN (VL) ; Keerthy NAIR COSTE(KNC).

18h20 : Le quorum (5/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. CR du CD du 12 octobre 2019

Tous les dossiers ouverts /en suspens à l'issue de cette réunion ayant été traités par la suite ou figurant sur l'OJ De la réunion du 10 janvier 2020. Le CD approuve à l'unanimité le compte rendu du comité directeur du 12 octobre 2019.

18h30 : Arrivée d'AZ, le nombre de votants passe à 6.

3. Suivi des dossiers clé ouverts :

Convention FFBS-FC

La convention actuelle est conclue jusqu'au 31 Mars 2021, nous sommes actuellement en discussion avec la FFBS pour la modification de la convention pour validation à l'assemblée générale qui permettrait à France Cricket de revoir le pourcentage des éléments financiers et une plus grande autonomie sur la gestion des licences.

Convention FFBS-NC-FC

Un projet de convention est en cours de rédaction entre la Fédération Française de Base Ball et softball, Nouvelle Calédonie et France Cricket.

Licence Modified Game

Une licence est en cours de création pour intégrer les « Modified Game » (indoor cricket, Street cricket, Tape Ball).

Le CD prend acte.

18h40 : Arrivée de MS et SS, le nombre de votants passe à 8.

4. Les commissions

Aucun rapport de 2019 n'a été soumis ainsi que les projets et plan d'action 2020. Le CD prend acte.

5. EDF 2020 :

U19 et Seniors Masculin World Cup Qualifier

L'entraînement physique a lieu 2 fois par semaine depuis fin novembre 2019 (tous les mercredis et samedis de 15h à 17h).

La sélection des équipes de France est prévue les 14 et 15 mars.

Les dates et lieux des tournois sont en attentes de confirmation par ICC.

Equipe de France Seniors féminines

MC va prendre contact avec les pays qui ont participé aux tournois 2019 pour connaître l'organisateur du prochain tournoi Européen.

Le CD prend acte.

19h35 : Arrivée de PT, le nombre de votants passe à 9.

6. Championnats 2020 :

Le CD valide à l'unanimité les inscriptions pour la saison 2020 ainsi que les règlements sportifs.

Un tournoi sponsorisé par l'Ambassade du Bangladesh est en cours d'organisation, la confirmation sera communiquée après le rendez-vous prévu le lundi 13 janvier avec l'ambassade.

Les championnats débiteront le 5 avril pour se terminer fin septembre 2020.

7. Comptabilité 2019 :

PT présente la dernière mouture des comptes de 2019, arrêtés au 31 décembre 2019 après avoir pris en compte une poignée de transactions toujours en cours. Le solde sur l'année est positif. PB déclare que ce résultat est signe d'une très bonne santé financière et en félicite PT et LM. Après revue des grandes lignes et conclusions. Le CD approuve à l'unanimité.

8. Budget 2020

PT présente le nouveau format et contenu du budget, inspiré largement par ICC. Le taux de change prévu pour les diverses tranches de la dotation de l'ICC se veut prudent. Le CD le trouve cohérent, compréhensible et efficace. Le CD est également conscient que les subventions de la part de l'ICC sont désormais étroitement liées à la performance de la France sur plusieurs mesures sur le scorecard ICC : le risque d'être dégradé (ou dépassé par un autre pays plus performant) est tout simplement la perte de 100.000 USD d'une année à l'autre. Dans un tel contexte, le CD reconnaît qu'il serait prudent d'augmenter les fonds propres (Réserves) autant que possible ; et en même temps de maximiser d'autres sources de revenus, notamment du sponsoring.

Le CD approuve les principes et grandes lignes de ce budget.

20h15 : Départ de BC, le nombre de votants passe à 8.

9. ICC État des lieux :

Scorecard et implications 2020

ST informe le CD que ce recensement (dont il explique les paramètres) doit être complété le 31 janvier prochain. ST travaille ce dossier avec SD. Les données auront une influence sur le prochain Scorecard d'où l'intérêt d'y mettre les meilleurs chiffres. À ce sujet, et vu que la FFBS vient de nous rappeler notre responsabilité de promouvoir le cricket dans les DOM-TOM et Collectivités. Il semble légitime d'y incorporer les statistiques de la Nouvelle Calédonie, etc. Ce qui aux yeux du CD serait légitime sur le plan franco-français. Reste à en convaincre l'ICC.

Le développement doit se concentrer sur les recrutements juniors et féminins.

Le CD prend acte.

10. Projet Scolaire :

PB et DS ont eu 3 RDV avec les responsables USEP sur la continuité du document pédagogique.

DS présente un état des lieux du développement de cet outil. Il est à 80% défini et atteindrait pour validation sur le plan technique d'ici fin Janvier 2020.

En attente du nouveau devis de La société Irweego

Le CD prend acte.

11. Propositions de conventions avec des tiers

Pour la gestion de l'infrastructure informatique et les compétitions sportives FC, les conventions établies avec l'entreprise ABINA-IT en 2019 sont reconduites pour l'année 2020 de Janvier à Décembre 2020.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

12. Point Salariés

PB informe que le nouveau Directeur Sportif Saravanakumar DURAIRAJ est salarié à plein temps à FC à partir du 1er Janvier 2020.

a. Dossier LM :

- Bilan 2019 : RAS

- Prime 2019 : 500 € et Mutuelle santé : 500€ approuvé

- Objectifs 2020 : en court de rédaction

b. Dossier ST :

- Bilan 2019 : RAS

- Prime 2019 : 500 € et Mutuelle Santé : 500€ approuvé

- Objectifs 2020 : Adjoint au Directeur sportif

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

13. Prochaine réunion CD, Bureau et AG :

CD : le samedi 07 Mars de 14H00 à 18h00,

Le samedi 04 avril 9h à stade Charléty avant AG

AG : le samedi 04 Avril 10h-12h à Charléty

14. Divers

Plan de Développement 2020-2024 :

PB présente les grandes lignes du Plan de Développement 2020-2024. Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

Charte Ethique & Déontologique du sport Français

PB présente les grandes lignes de la Charte Ethique & Déontologique du sport Français

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 21h30

Publié le 14/01/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
28 février 2020

Début de séance programmé : 18h00
Quorum (6/12) atteint à 18h40

1. Émargement

Présents à 18h40, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; James VAJOU MOUNIEN (JV), Maëlle CARGOUET (MC) ;

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ Directeur Sportif (SD) ; Lise MATANGA (LM), Gestionnaire administrative, Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST).

Excusés : Michel SARAVANAN (MS) ; Miriam ROMERO (MR) ; Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Vincent LUXMAN (VL)

Arrivée tardive annoncée : Prethevechand THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ;

Absent non excusé : Sivakaran SARAVANANE(SS)

18h40 : Le quorum (6/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. CR du CD du 10 janvier 2020

Le CD approuve à l'unanimité le compte rendu du Comité Directeur du 10 janvier 2020.

3. Rapport d'activités 2019 Commissions

Deux commissions ont transmis leurs rapports d'activités 2019 respectifs (Commission de formation et Sportive).
Le CD valide à l'unanimité

MC propose de rédiger le rapport d'activité de l'EDF Féminine, qui sera jumelé avec le rapport EDF U19 établis par ST. Le CD prend acte

4. EDF 2020

Les programmes des équipes de France 19U, féminines et masculines séniors ont été transmis à tous les clubs affiliés et publiés sur les réseaux sociaux.

Une date supplémentaire a été rajoutée pour l'EDF Féminine senior, le 27 juin 2020, match entre la France et Guernesey qui se déroulera à Nantes.

Concernant le tournoi Européen féminine MC indique que le tournoi se déroulera à Viennes. La France s'engage à y participer, la facture relative aux frais de participation est en cours de paiement.

Le CD prend acte.

a. Sélection EDF

SD fait part des projets concernant les modalités de rassemblement et sélection des équipes de France. L'information sera transmise à tous les Présidents des clubs conformément à la politique de communication mise en place par FC.

SD souhaite mettre en place pour les années à venir un nouveau processus de sélection pour les EDF. A ce jour on s'aperçoit que beaucoup de joueurs sont inscrits, mais la plupart ne participe pas aux entraînements.

Pour cadrer les choses, le CD suggère à la Commission EDF de mettre en place un contrat tripartite entre le joueur sélectionné, le Président du club et France Cricket. Le joueur sélectionné sera sanctionné par son club ainsi que par France Cricket s'il ne respecte pas les conditions du contrat.

AZ fait un parallèle avec ce qui se passe en ECL (European Cricket League). Le modèle est aussi préconisé pour

ECL.

Le CD prend acte

19H30 : Arrivée de PT, le nombre de votants passe à 7

5. Championnats 2020

PT informe le CD que toutes les inscriptions pour la saison 2020 sont validées.

Le planning est établi et sera transmis à tous les clubs. LM informe le CD que les dates clés à retenir pour le paiement des mensualisés sont (06 avril, 04 mai et 05 juin), avec au préalable envoi des chèques de caution.

Le CD propose de se munir d'un testeur de billets pour les paiements en espèces pour éviter la propagation de faux billets (un appareil approprié ou un stylo testeur)

a. Proposition de modification du règlement championnat 2020 – Exemple d'un match T20

SD propose une modification sur le déroulé d'un match T20, notamment en cas d'intempéries.

Après débat, Les changements seront effectués dans les règlements sportifs 2020 et transmis aux clubs.

Le CD vote à l'unanimité

b. Nouveau pitch cricket CD75

Pour désengorger les terrains en Ile de France, le CD75 souhaite installer un nouveau pitch à Vincennes.

OD indique que le coût ne devra pas dépasser la somme de 4000 € qui sera prise en charge par la Mairie de Paris.

Le CD prend acte

c. Demande d'homologation d'un tournoi cricket

En collaboration avec SD, la société Abina IT a développé un formulaire pour les demandes d'homologations des tournois de cricket.

Les demandes seront examinées par la CSNC, après examen, elle donnera son avis favorable ou défavorable selon les éléments reçus.

Le CD prend acte et valide à l'unanimité

d. Formulaire inscription formation entraineur, arbitre et scoreur

En collaboration avec SD, Abina IT a développé un formulaire d'inscription pour toutes les formations.

Les documents obligatoires à transmettre avant chaque formation entraineur sont (Extrait de casier judiciaire, le PSC1, copie pièce identité, copie licence en cours). Sans ces documents le joueur ne pourra pas s'inscrire aux formations entraineur.

Le CD prend acte et valide à l'unanimité

6. Comptabilité 2019

JV projette le bilan comptable 2019 transmis par le cabinet comptable.

Le solde de l'année est positif, PB tient à féliciter PT et LM pour le travail sérieux et rigoureux fourni tout au long de l'année.

Après revue des grandes lignes et conclusions le CD valide à l'unanimité.

7. Budget 2020

PT présente le budget prévisionnel. ICC veut mettre l'accent sur le développement scolaire.

Le CD valide à l'unanimité

8. Création code d'accès Compte Charenton pour LM

A ce jour seul le trésorier **Prethevechand THIYAGARAJAN (PT)** peut accéder au compte en ligne de Charenton de France Cricket car son compte personnel et le compte de Charenton de FC sont liés par le même mot de passe. Pour pallier ce problème nous demandons à la banque la création d'un nouveau code d'accès pour que Lise MATANGA, Responsable administratif, puisse se connecter sur l'espace Web et contrôler toutes les activités et transactions bancaires de France Cricket et transmettre tous les éléments à l'expert-comptable.

Le Comité Directeur autorise le trésorier Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) à mettre en place la création du code d'accès pour Lise MATANGA (LM).

LM fournira à la banque les éléments nécessaires, notamment une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Le CD prend acte et valide à l'unanimité

9. Projet Scolaire :

Pour finaliser le projet, PB et SD ont eu plusieurs rendez-vous avec l'USEP et ICC.

L'outil pédagogique est en cours de finalisation, ABINAT-IT et SD continuent à apporter des modifications sur le squelette déjà élaboré.

PB projette le devis de la Société Irweego et indique que cela coutera 8980 € HT

Une fois l'outil développé les clubs seront intégrés au projet scolaire.

Le CD prend acte. Après avoir examiné le devis, le CD vote, **7 pour et 1 contre**

10. Point salarié

JV projette les objectifs 2020 de LM

Le CD prend acte et valide à l'unanimité

11. Préparation AG 2020

Suite au mail d'Olivier DUBAUT, le lieu initialement prévu pour l'AG au stade Charlety a été modifié, de ce fait l'AG se tiendra à l'INSEP, à la même date, le reste est inchangé.

Les deux candidatures reçues sont passées en revue, après examen, le CD les valide à l'unanimité.

12. Prochaines réunions CD, AG

CD : le vendredi 03 avril de 18h00 à 19h00 au Bureau de France Cricket

AG : le samedi 04 Avril 9h30 -12h à l'INSEP

13. Sujets divers

a. Courriel de Peter Townsend, Président ACCSO

Le CD a examiné la demande formulée par le Président d'ACCSO.

Le CD n'est pas favorable à cette demande car la majorité des clubs en France est confrontée aux mêmes problématiques. La priorité de FC c'est le développement des sections féminines et jeunes.

b. Courriel d'Andy German

Le CD a pris connaissance du courriel reçu, cependant les termes du courriel ne sont pas appropriés et de ce fait, le CD se réserve de répondre par écrit.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 22h30
Publié le 05 mars 2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
16 mai 2020

Visioconférence

Début de séance programmé : 18h00

Quorum (6/12) atteint à 18h05

1. Émargement

Présents à 18h05, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD); Asif ZAHIR (AZ) ; Maëlle CARGOUET(MC), Balaji CADIRVELOU (BC), James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV)

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ, Directeur Sportif (SD) ; Sendhil TAMBIDOURE, Agent de développement (ST).

Excusé : Sivakaran SARAVANANE(SS).

Arrivées tardives: Michel SARAVANAN (MS) ; Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT) ; Vincent LUXMAN (VL) ;

Absents non excusé : Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Mirian Romero (MR)

18h05 : Le quorum (6/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. AG 2020.

- L'assemblée générale 2020 est reprogrammée le 20 juin 2020 par visioconférence de 10h à 12h. Lise MATANGA organisera la conférence avec l'assistance et expertise de Thierry RAPHET et François COLLET de la FFBS.
- Le budget prévisionnel 2020 modifié suite au COVID 19 a été validé par les membres du Comité Directeur présents à l'unanimité.

18h15: Arrivée de MS, VL, PT le nombre de votants passe à 9.

3. Dossiers EDF :

- EDF 19U masculin qualification coupe du monde reportée à l'année prochaine.
- EDF senior masculine qualification coupe du monde est prévue à La Manga (Espagne) du 26 Août 2020 au 1^{er} Septembre 2020.
- EDF senior féminine tournoi européen est prévu à Vienne (Autriche) du 12 Août 2020 au 15 Août 2020
- SD attend le protocole sanitaire d'ICC pour mettre en place le projet de reprise à L'entraînement des équipes de France.

Une réunion de la commission des équipes de France est programmée le samedi 6 Juin 2020 à 18h00 par visioconférence.

Le CD prend acte.

4. Réorganisation Championnats 2020.

- Tous les matchs officiels se joueront en format T10.
Sachant que les championnats sont fortement impactés cette saison, pas de montée et descente, le classement de la saison 2019 est retenu pour la saison 2021 à condition que les clubs qualifiés respectent l'ensemble des obligations sportive et financière de la saison 2020 au plus tard le samedi 20 juin 2020.

- Suite au conseil du Comité ECL et à l'annulation du tournoi pour la saison 2020, le Comité Directeur valide que le vainqueur de la division 1 de la saison 2019 soit l'équipe de DREUX et soit qualifiée pour le tournoi ECL 2021.

Calendrier saison 2020 prévu comme suit :

Début	Compétitions
4 Juillet 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe de France senior masculin T10 • Jinnah Trophy T10 • Bangabandhu Trophy T10
1^{er} Août 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Division 1 T10 • Division 2 T10 • Division 3 T10 • Division 4 T10
5 Septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe de France senior féminine T10 • Coupe de France U19 masculin T10 • Coupe de France U16 féminine T10 • Coupe de France U16 masculin T10

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

Le protocole de reprise de Cricket est en cours de préparation par SD et OD et sera envoyé à tous les clubs de cricket.

5. Point Salariés

Le télétravail est privilégié pour tous les salariés de France Cricket jusqu'au 31 mai 2020.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 19h15.

Publié le 26/05/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 19 juin 2020
--

Visioconférence

Début de séance programmé : 18h00

Quorum (6/12) atteint à 18h05

1. Émargement

Présents à 18h05, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD); Asif ZAHIR (AZ) ; Maëlle CARGOUET(MC), Balaji CADIRVELOU (BC), James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ;

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ, Directeur Sportif (SD) ; Lise MATANGA (LM) Gestionnaire administrative ; Sendhil TAMBIDOURE, Agent de développement (ST).

Excusé : Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT)

Absents non excusés : Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Mirian ROMERO (MR) ; Sivakaran SARAVANANE(SS) ; Vincent LUXMAN (VL) ; Michel SARAVANAN (MS)

18h05 : Le quorum (6/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. AG 2020.

Les votes en ligne sont clos depuis le 17 juin 2020 à 18h00. Le nombre de clubs votants était de 41 sur 48, sur les 7 clubs non-votant, trois clubs sont non affiliés 2020 et 4 clubs affiliés.

Le résultat des votes sera annoncé lors de l'assemblée générale du 20 juin 2020.

LM informe le CD que le cas de Midi CC pose un problème de conformité sur la prise de licence de leur nouveau président, après analyse de la situation, le CD ne voit pas d'inconvénient à sa présence à l'AG, car sa licence étant prise, celle-ci est actuellement en cours de validation.

De ce fait, le CD autorise LM de lui transmettre le lien pour se connecter à la visioconférence de l'AG. **Action de la part de LM.**

PB tient à remercier la société ABINAT IT, ainsi que les salariés pour leur implication, et notamment à la relance des clubs.

3. Questions diverses

- **Organisation AG électorale 2021**

PB informe le CD que la FFBS a prévu d'organiser leur assemblée générale électorale le 28 novembre 2020. PB propose que France Cricket s'aligne à cette date, d'autres propositions sont évoquées, soit le 14 novembre ou le 21 novembre. Après débat les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité que l'AG de France Cricket aura lieu le 21 novembre 2020 au stade Charlety de 13h00 à 17h00.

OD se chargera de réserver la salle.

- **Point Salariés**

PB annonce au CD que les salariés reprendront le travail en présentiel à partir du 24 juin 2020.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

- **Réorganisation championnat 2020**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la CSNC propose :

- Le début du championnat à partir du 1^{er} août 2020 au lieu du 04 Juillet actuellement prévu.
- La conformité des clubs au 03 juillet 2020 pour les cotisations championnats.
- Que chaque club doit être en règle de ses obligations sportives avant son tout premier match de chaque équipe concernant les championnats nationaux (D1, D2, D3, D4), Coupe de France féminine adultes, Coupe de France 16U et 19U jeunes (féminine et masculine).

Pour permettre aux différentes compétitions de terminer dans les temps, La division 1 se jouera en matchs « allé simple », les divisions 2 et 3 seront organisées en deux groupes de 6 équipes qui sont déterminés par tirage au sort avec matchs « allé simple ».

Jinnah trophée est organisée en 4 groupes de 4 équipes, les groupes sont déterminés par tirage au sort.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 18h55

Publié le 22/06/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
28 août 2020

Au bureau de France Cricket, début de séance programmé : 18h00, Quorum (6/13) atteint à 18h32

1. Émargement

Présents à 18h32, avec droit de vote : Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Sivakaran SARAVANANE(SS) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Asif ZAHIR (AZ) ;

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ, Directeur Sportif (SD), Sendhil TAMBIDOURE Agent de Développement (ST).

Excusés : Miriam ROMERO, Pretheve THIYAGARAJAN ; James VAJOU MOUNIEN, Lise MATANGA Gestionnaire Administrative.

Absents non excusés : Vincent LUXMAN, Keerthy NAIR COSTE, Maëlle CARGOUEY ; Alfar JIFFRY.

18h32 : Le quorum (6/13) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer

2. Approbation du CR du CD du 19 Juin 2020

Le CD approuve à l'unanimité le compte rendu du Comité Directeur du 19 Juin 2020, seul le point sur la date de l'AG est modifié. L'assemblée générale électorale initialement prévue le 21 novembre 2020 est reportée au 28 novembre 2020 de 11h à 14h pour coïncider avec l'assemblée générale électorale de la FFBS. Une réunion du comité directeur est prévue de 10h à 11h également le 28 novembre 2020 pour analyser les divers dossiers concernant l'AG électorale.

Olivier DUBAUT vice-président de France Cricket coordonnera l'organisation de l'AG avec François Collet de la FFBS.

Lise MATANGA enverra un courriel à tous les clubs informant du changement de la date de l'AG.

3. Demande de remboursement des notes de Frais

Les frais kilométriques pour les employés et les bénévoles seront indemnisés au tarif de 0,34 € / km.

Le plafond de remboursement concernant les repas et nuitées seront les suivants :

Petit déjeuner : 7€50

Déjeuner et dîner : 15€

Chambre d'hôtel : 60€

Les joueurs et joueuses sélectionnés en EDF pourront se faire rembourser leurs frais kilométriques ou leur billet de train 2^{ème} classe entre l'adresse de leur club où ils sont licenciés et le lieu du rassemblement.

Les joueurs ou joueuses habitants à l'étranger ou en déplacement professionnel loin de leur club licencié qui souhaitent demander le remboursement de leur frais de transport (train, avion) ou indemnité kilométrique devront faire une demande exceptionnelle au préalable auprès de la sélection de la Commission d'EDF. Toutes les demandes doivent être faites avec l'accord des présidents des clubs respectifs.

Le CD approuve à l'unanimité.

4. EDF 2020 :

EDF 19U et EDF senior masculin les qualifications coupe du monde ont été reportées à l'année prochaine.

EDF Seniors féminines ICC accepte exceptionnellement la demande de participation de l'équipe de France féminine pour la qualification de la Coupe du monde qui se déroulera l'année prochaine. Pour conserver cette participation France cricket doit organiser à partir de 2021 un championnat au format T20 avec un minimum de 10 équipes qui devront jouer au minimum 5 matchs.

Le CD prend acte.

5. Demande de subvention Midi CC :

La politique actuelle de France Cricket est de prêter une somme au projet de développement des clubs remboursable en 3 fois.

Midi CC demandant une subvention et non un prêt, les membres du CD proposent que cette demande soit étudiée par la nouvelle équipe après les prochaines élections prévues en novembre 2020.

Midi CC devra refaire une demande au mois de décembre 2020.

Lise MATANGA informera le club de Midi CC.

6. Championnats 2020 :

- Demande d'USCA

Le club de USCA a fait une demande par courrier recommandé demandant à être forfait au championnat 2020 en division 1, division 4, coupe de France 19U masculin et coupe de France sénior féminine. Le CD accepte sa demande mais pour maintenir leurs droits sportifs pour la saison 2021, ils doivent s'acquitter de leurs obligations sportives de la saison 2020 (minimum 12 licences en division 1, 12 licences en 19U masculin et 12 licences sénior féminin) et financières de la saison 2020.

La date limite pour prendre ces licences et s'acquitter des frais d'inscriptions est le 30 novembre 2020. Passée cette date ils ne seront pas éligibles pour jouer en division 1 et ils seront rétrogradés en Division 4 pour la saison 2021. Cette procédure est valable pour tous les clubs ayant fait une demande pour être forfait.

Ci-dessous les clubs ayant formulé une demande pour être forfait pour la saison 2020 :

Division 1 : USCA

Division 2 : Mantes la Jolie, Colombes

Division 3 : Francilien

Division 4 : USCA 2, PFC Sarcelles 2

CDF – 16U Masculine : Francilien, Nantes, Royals 94, BCCP, Lisses, Villeneuve Super Kings, Tuskers Asnières, Eelavar.

CDF – 19U Masculine : USCA, Colombes, Mantes la Jolie, CCSB95, PFC Sarcelles, Lille Flandre, PUC.

CDF – 16U Féminine : Mantes la Jolie, Francilien, Vipers Grigny, PFC Sarcelles, Villeneuve Super Kings Goussainville, Royals 94, LFPCCMR, Creil.

CDF – Sénior Féminine : USCA, Colombes, CCSB95, BCCP, Tuskers Asnières, Eelavar, France Gymkhana, PUC, Paris Zalmi, Balbyniens.

Lise MATANGA enverra un courrier à chaque club ayant fait une demande.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

- Demande de dérogation

Le CD autorise que les joueurs nés en 2000 pourront exceptionnellement jouer la coupe de France U19 cette saison 2020. Les clubs doivent obligatoirement remplir le formulaire de demande de dérogation et l'envoyer à la commission sportive nationale de France Cricket. Le formulaire de dérogation devra être dûment rempli et signé par le Président et le joueur du club concerné : <https://www.francecricket.com/cd20200828/05-3-Formulaire%20D%C3%A9rogation.pdf>

Le CD approuve la liste des dérogations :

<https://www.francecricket.com/competition/index.php?page=derogations>

Ces joueurs pourront être pris en compte dans les obligations 19U des clubs.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

- Demande d'entente

Les ententes sont autorisées uniquement pour les coupes de France féminines (séniors et U16) et les coupes de France masculines (U19, U16). Les ententes ne sont pas autorisées pour les championnats division 1, division 2, division 3 et division 4.

Les clubs devront absolument remplir le formulaire d'entente et l'envoyer à la commission sportive nationale de France Cricket :

<https://www.francecricket.com/cd20200828/05-4-Formulaire%20Entente.pdf>

Le formulaire d'entente devra être dûment rempli et signé par les présidents des clubs concernés, le joueur ou ses parents et/ou tuteurs si mineur.

Le CD approuve la liste des ententes :

<https://www.francecricket.com/competition/index.php?page=ententes>, ces joueurs et joueuses pourront être pris en compte dans les obligations U19, U16 et senior féminine des clubs.

Le CD approuve la procédure concernant les modalités du formulaire d'entente qui est spécifique au cricket excepté OD qui s'abstient.

- **Amende Goussainville et PUC**

Les clubs de Goussainville et PUC ont fait la demande d'annulation de leurs amendes. En raison de la situation sanitaire actuelle et des efforts faits par chaque club, le Président de France Cricket a accepté cette demande et de ce fait d'annuler leurs amendes.

Cependant, ces 2 clubs ne pourront pas bénéficier des primes versées pour participation au championnat (Goussainville (D3 et D4), le PUC (D1 et D3)).

Lise MATANGA enverra un courrier à chaque président ayant fait la demande.

Le CD approuve à l'unanimité.

- **CSNC**

Le CD félicite le travail de la Commission Sportive Nationale de Cricket et valide les comptes rendus du ([28/07/2020](#), [04/08/2020](#), [11/08/2020](#), [18/08/2020](#), [25/08/2020](#)).

<https://www.francecricket.com/cricket/index.php/france-cricket?id=168>

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 20h40

Publié le 08/09/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
07 novembre 2020**

Visioconférence

Début de séance programmé : 13h00

Quorum (8/12) atteint à 13h05

1. Émargement

Présents à 13h05, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Maëlle CARGOUET(MC), Balaji CADIRVELOU (BC), James VAJOU MOUNIEN, trésorier-adjoint (JV) ; Jiffry ALFAR (JA) ; Michel SARAVANAN (MS)

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ, Directeur Sportif (SD) ; Lise MATANGA (LM) Gestionnaire administrative ; Sendhil TAMBIDOURE, Agent de développement (ST).

Excusé : Pretheve THIYAGARAJAN, trésorier (PT)

Absents non excusés : Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Mirian ROMERO (MR) ; Sivakaran SARAVANANE(SS) ; Vincent LUXMAN (VL) ;

13h05 : Le quorum (8/12) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. AG électorale 2020.

Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de reconfinement en vigueur, PB annonce au CD le report de l'assemblée générale.

En effet, étant donné que c'est une assemblée générale électorale, il souhaite qu'elle se fasse en présentiel.

Après quelques investigations autour des dates potentielles, la date du 27 mars 2021 est arrêtée.

L'AG électorale aura lieu le 27 mars 2021 à Charléty, émargement à 10h00 et début de séance à 11h00.

Le CD prend acte

La liste des candidatures reçues est passée en revue par les membres du CD. 18 candidatures qui postulent au collège général ont été reçues, pas de candidat au poste de médecin.

OD indique que l'appel à candidature est susceptible de rester ouvert, toutefois, c'est un point à vérifier, vu que nos règlements (Statuts & Règlement Intérieur) ne le stipulent pas formellement.

Le CD prend acte

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 13h25

Publié le 10/11/2020 avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
12 décembre 2020**

Par Visio conférence

Début de séance programmé : 14h00

Quorum (6/13) atteint à 14h02

1. Émargement

Présents à 14h02, avec droit de vote : Prébagarane BALANE, Président (PB) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ; Michel SARAVANAN (MS) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Maëlle CARGOUET (MC) ; Alfar JIFFRY(AJ)

Présents sans droit de vote : Saravanakumar DURAIRAJ Directeur Sportif (SD) ; Sendhil TAMBIDOURE, agent de développement (ST).

Arrivées tardives : Asif ZAHIR (AZ) ; Olivier DUBAUT, vice-président (OD) ; Sivakaran SARAVANANE(SS) ;

Excusé : Pretheve THIYAGARAJAN, (PT) ;

Absents non excusés : Vincent LUXMAN (VL) ; Keerthy NAIR COSTE(KNC) ; Miriam ROMERO (MR) ;

14h02 : Le quorum (6/13) est atteint donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Approbation des CR des CD du 28 Août et du 07 Novembre 2020

Le CD approuve à l'unanimité les comptes rendus du Comité Directeur du **28 Août et 07 Novembre 2020**.

14H04 : Arrivée d'AZ, le nombre de votants passe à 7

3. ICC

Le CD valide et adopte à l'unanimité les codes suivants :

- France Cricket-Anti-Doping Code
- France Cricket- Anti-Corruption Code
- France Cricket-Ethics Code

14H07 : Arrivée d'OD, le nombre de votants passe à 8

4. FINANCES

Le CD approuve à l'unanimité le Budget Prévisionnel de France Cricket pour l'année 2021

5. FRANCE CRICKET

Le CD approuve à l'unanimité les projets olympiades de 2021 à 2024 :

- Développement, Formation et Championnat de France.

6. EQUIPE DE FRANCE

ICC a confirmé la participation de l'équipe de France Féminine à la qualification de la coupe du monde qui se déroulera en Écosse du 26 au 30 août 2021. La France affrontera l'Irlande, l'Écosse, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Turquie.

Les joueur(es) sélectionnés ainsi que les staffs des différentes équipes de France devront fournir en plus des documents habituels, une copie de leur casier judiciaire pour participer aux compétitions ICC.

Le CD prend l'acte et approuve à l'unanimité.

7. CHAMPIONNAT

Les clubs éligibles pour participer aux championnats 2021 :

DIVISION 1

DREUX 1, CREIL 1, PFC SARCELLES 1, BALBYNIENS 1, PUC 1, PARIS ZALMI 1, BCCP 1, USCA 1

DIVISION 2

VIPERS GRIGNY 1, BALBYNIENS 2, LISSES 1, CCSB95 1, ARGENTEUIL 1, CREIL 2, LFPCCMR 1, VILLENEUVE SUPER KINGS 1, FRANCE GYMKHANA 1, ROYALS 94 1

DIVISION 3

EELAVAR 1, DREUX 2, PARIS ZALMI 2, LFPCCMR 2, GOUSSAINVILLE 1, TUSKERS ASNIERES 1, PARIS KNIGHT RIDERS 1, LISSES 2, PUC 2, LILLE FLANDRE 1

14H20 : Arrivée de SS, le nombre de votants passe à 9

MUTATION DES JOUEURS :

En division 1, 2 et 3, seulement 3 joueurs mutés par match peuvent jouer en même temps

En division 4, 16U, 19U, senior féminin, pas de limite de joueurs mutés.

Les dates clés à retenir :

Le formulaire d'inscription pour la saison 2021 sera envoyé aux clubs au plus tard le 31 Décembre 2020.

La date limite d'inscription est fixée au 31 janvier 2021.

Le CD prend acte et approuve à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES :

Nouvelles candidatures AG 2021 :

Le CD accepte à l'unanimité la candidature d'Alfar JIFFRY.

Appel et amende de Creil CC :

Creil CC a déposé une demande d'annulation de leurs amendes. En raison de la situation sanitaire et des efforts faits par Creil CC, le comité directeur de France Cricket accepte leur requête.

Lise MATANGA informera par courrier le président de Creil CC.

La prochaine réunion du CD est fixée au Samedi 06 Février 2021 de 14h00 à 17h00 dans les bureaux de France Cricket.

Le CD prend acte.

**Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée à 14H35
Publié avec l'approbation du Président (Prébagarane BALANE)**